QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN

M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d’une séance du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien tenue lundi le 2 décembre 2019, ledit conseil a adopté la résolution no 2019-246 établissant le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront à la salle du conseil, 181, route Centrale, le lundi, et qui débuteront à 20h00 :

13 janvier 3 février 2 mars 6 avril

4 mai 1er juin 6 juillet 3 août

14 septembre 5 octobre 2 novembre 7 décembre

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 2019.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marie-Paule Cimon, directrice générale